

PANORAMA

DES FAITS ET EVENEMENTS

MARQUANTS

Nomination de Monsieur Nabyl LAKHDAR à la tête de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects

Nommé le 02 novembre 2017 Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, Monsieur Zouhair CHORFI, Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects depuis 2010, cède la place à Monsieur Nabyl LAKHDAR qui se voit confier la Direction de cette institution séculaire.

Une cérémonie d'installation du nouveau Directeur Général a ainsi été organisée le 09 novembre 2017 au siège de l'Administration Centrale des Douanes, sous la présidence du Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Mohamed BOUSSAID et en présence de responsables dudit département.

Directeur de la Facilitation du Système d'Information et de la Stratégie à la Direction Générale des Impôts entre mars 2015 et novembre 2017, M. Nabyl LAKHDAR n'est pas un inconnu de la scène douanière marocaine puisqu'il y exerça 17 années durant, occupant divers postes de responsabilité, notamment celui de Directeur Central.



2017



La Douane lance la réflexion pour définir les contours de sa nouvelle stratégie

S'appuyant sur un diagnostic stratégique issu de larges consultations menées en interne et avec ses principaux partenaires publics et privés, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects a engagé dès janvier 2017 un processus de réflexion collectif pour poser les bases de sa nouvelle stratégie d'action 2017-2021.

L'approche participative étant de mise au sein de cette Administration, un séminaire de brainstorming réunissant top et middle management a été organisé les 6 et 7 janvier à Marrakech.

Cette rencontre conviviale mais studieuse d'une soixantaine de participants a été l'occasion d'émettre des propositions de projets à forte valeur ajoutée en s'appuyant sur une technique d'animation de groupes dénommée « World Café ». S'en est suivi un travail de qualification des projets proposés effectué par le comité de pilotage qui a adopté, vers fin mars 2017, la nouvelle stratégie ainsi que son portefeuille de projets.

L'échange informatisé d'informations objet de deux conventions tripartites



La journée du 12 décembre 2017 a été marquée par la signature de deux conventions tripartites entre la Douane et certains de ses partenaires stratégiques.

La première, conclue entre l'ADII, Portnet et l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires porte sur l'échange informatisé des résultats de contrôle à l'importation effectué par ce dernier. Cette convention vient ainsi s'ajouter aux échanges établis par l'Administration des Douanes avec le Secrétariat d'Etat chargé du Commerce Extérieur, le Ministère de l'Equipeement, du Transport et de la Logistique et le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique.

La deuxième convention lie la Douane, Portnet et l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications. Elle a pour dessein de faciliter les processus de gestion des demandes d'agrément des équipements de télécommunication et de simplifier le contrôle à l'importation desdits équipements soumis à l'agrément préalable de l'ANRT.

L'ADII, présente à la 1^{ère} réunion extraordinaire du sous-comité des Directeurs Généraux des Douanes de l'Union Africaine

Le Maroc ayant réintégré l'Union Africaine le 30 janvier 2017, son Administration douanière a figuré parmi les participants à la 1^{ère} réunion extraordinaire du sous-comité des Directeurs Généraux des Douanes de l'Union Africaine.

Tenue au Nigeria, du 23 au 25 mai 2017, cette assemblée a notamment échangé au sujet de la contribution des douanes des pays participants au développement du commerce intra-africain dans le cadre de la Zone de Libre Echange Continentale en vue de parvenir à une position africaine commune en faveur des programmes d'intégration continentale.

Etaient également placées au centre du débat les difficultés entravant actuellement les échanges au sein de ladite zone, liées aux fragilités sécuritaires dans la région et au manque d'infrastructures logistiques ; ce qui s'ajoute aux défis auxquels sont confrontées les administrations douanières en terme tant de contrôle que de facilitation.



PANORAMA

DES FAITS ET EVENEMENTS

MARQUANTS 2017

Démarrage de l'activité du Centre National de Dédouanement Postal

Un traitement centralisé et unifié des envois postaux, accompli dans un seul endroit et avec un seul interlocuteur tel est l'avantage que pourra tirer l'utilisateur final du nouveau Centre National de Dédouanement Postal (CNDP).

+ de **2,2** millions
d'envois postaux traités
par le CNDP

Créée d'un commun accord entre la Douane et Barid Al Maghrib en mars 2017, cette structure vient répondre à une volonté d'optimisation du processus de dédouanement aussi bien à l'importation qu'à l'exportation des envois postaux, de renforcement de la sécurité des envois et d'amélioration de la qualité du service rendu.



Implanté à Nouasser, le Centre traite, depuis son lancement, plus de six mille (6.000) envois postaux par jour.

Le Tarif intégré économique « ADIL » primé

Au mois de décembre 2017, l'ADIL a été primée pour son Tarif intégré économique « ADIL » (Assistance au Dédouanement des Marchandises à l'Importation en Ligne).

Le trophée e-Mtiaz lui a en effet été décerné dans la catégorie « Meilleur contenu électronique », lors de la 11^{ème} édition du Prix National de l'Administration Electronique, tenue le 26 décembre 2017 à Rabat ; évènement annuel organisé par le département de la fonction publique qui vise à encourager les acteurs à développer les services électroniques.

Ce prix 2017 s'ajoute à l'actif de l'Administration des Douanes. Pionnière dans les projets de l'Administration électronique et locomotive du processus de dématérialisation des procédures, la Douane marocaine s'était distinguée en 2005 lors de la toute première édition de ce Prix en remportant le prix hors concours pour son système de dédouanement en ligne « BADR ».

